



AXE 3

SANTÉ, INCLUSION

THÈME : Actions de prévention

OBJECTIF DE L'ACTION : Recruter et former des Ambassadeurs Prévention Santé, Inclusion et lutte contre les VSS.

CONTEXTE : Les actions de prévention mises en place au sein de l'établissement telles que les ateliers ou animations thématiques du SSE (risques festifs, sexualité et vie affective, santé mentale, alimentation...) et les outils de lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (VSS) tels que la Cellule CHDVSS, restent insuffisamment connus des étudiants et étudiantes. Afin d'amplifier la portée des initiatives amorcées ces dernières années, le Service de Santé Etudiante et le Service Vie Etudiante souhaitent constituer une équipe d'ambassadeurs et d'ambassadrices dont les missions seront de communiquer sur ces ressources internes de pairs à pairs, et sensibiliser sur les bons gestes à adopter.

DESCRIPTIF DE L'ACTION : Ces étudiants contractuels à temps partiel seront les vecteurs de la politique de santé, d'inclusion et de lutte contre les VSS de l'université. Ils participeront aux événements institutionnels et mettront en place des actions de sensibilisation. Ils seront les communicants dynamiques des dispositifs d'accompagnement et des ressources mis en place par l'établissement et faciliteront l'accès au service de santé. Par le dialogue et l'écoute avec les autres étudiants et étudiantes, ils assureront la promotion de la cellule discrimination, dispositif de lutte contre les harcèlements, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, et d'autres outils tels que le module Stop VSS ou les formations dédiées aux associations. La constitution de l'équipe des ambassadeurs pourrait donner lieu à une spécialisation des étudiants sur des sujets (santé, VSS), et à une gestion en direct par le SSE et le SVE en fonction des thématiques, tout en conservant une base commune de connaissances et une certaine polyvalence.

BÉNÉFICES/AVANTAGES DE L'ACTION :

- Sensibilisation optimale en pair à pair avec accessoire vestimentaire d'identification.
- Mutualisation d'une partie des moyens (recrutement, formation, voire encadrement) entre le SSE et le SVE
- Polyvalence des ambassadeurs sur ces sujets.

CONTRAINTES/FREINS :

- Important volume horaire consacré à la formation.
- Recherche de financements pérennes.

TEMPORALITÉ DE MISE EN PLACE :

- 2025-26 : recherche de financements + montage formation
- 2026-27 : recrutement et mise en place des ambassadeurs

MOYENS MOBILISABLES : CVEC, COMP, AAP région, enveloppe ministérielle de la MH

ACTEURS ET PILOTE* DE L'ACTION : DVEC* (avec SVE et SSE)

INDICATEURS DE SUIVI ET DE RÉUSSITE :

Nombre d'actions organisées et de participants sensibilisés.

Nombre de saisines de la CDHVS.